ZONE DE POLICE 5306 – ENTRE SAMBRE ET MEUSE
CONSEIL DE POLICE – SÉANCE DU 25 AOÛT 2026
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS – ARTICLE 85 LPI

Conformément à l'article 85 de la loi sur la police intégrée du 7 décembre 1998, une liste contenant un bref exposé des décisions du collège de police est envoyée gouverneur. Le jour même de l'envoi au gouverneur, cette liste des décisions relatives aux affaires relevant de la police locale et les décisions sont publiées sur le site internet de la zone de police entre Sambre et Meuse : https://www.police.be/5306/[1]

01	**Approbation du PV du Collège de Police du 28 juillet 2026**
Description succincte	Approbation du procès-verbal par les membres du Collège de Police, sans remarque.

02	**Objet – Logistique – Déclassement du véhicule Volkswagen Jetta – 2013 – Immatriculé 1-FSY-756 – Décision de déclassement – Vente du véhicule via la société AUCTELIA**
Description succincte	« (…) *Attendu que le service logistique propose de déclasser le véhicule Volkswagen Jetta – 2013 – Immatriculé 1-FSY-756 en raison de sa vétusté (154.294 km – 2013) et du coût que représentent ces différentes réparations ;* *Attendu qu'il pourra être fait appel à la société Auctélia (marché de service) pour la revente de ces véhicules, préalablement déstrippés et déclassés*[2] *;* (…) »

03	**Objet – Logistique – Délégation de compétences au chef de corps en matière de marches publics et de dépenses – Information du Collège de Police**
Description succincte	« (…) *Attendu que le Collège de Police a valablement exercé cette faculté de délégation lors* ***sa séance du 11 août 2026****, en prévoyant que « De déléguer au* ***chef de corps*** *le choix du mode d'attribution et la fixation des conditions des marchés publics de la zone de police pour tous les marchés financés tant au* ***budget ordinaire et extraordinaire****, dont le montant estimé ne dépasse pas les* ***5.000 EUROS HTVA****. (…) » ;* *Attendu que le Chef de corps a, dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée, pour la période du* ***12/08/2026*** *au* ***24/08/2026****, procédé à la passation de plusieurs marchés publics pour un montant total de* ***6.478,63 EUROS TVAC*** *;* (…)

[1] *La liste publiée sur le site internet de la zone de police ne reprend que les points examinés dans la partie faisant l'objet d'une diffusion large, à l'exclusion des points traités dans la partie soumise à une diffusion restreinte. Elle est, en outre, présentée sous une forme anonymisée, dans le respect de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.*

[2] Réf. CSC n° 2022-071 – Marché public de service « *Mandat de vente d'équipement déclassé* » attribué à la société Auctélia par la décision du Collège de Police du 7 mars 2023.

	De prendre connaissance des bons de commande signés par le Chef de corps dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par la délibération du Collège de Police du 11 août 2026. (…) »

Elise LORENT
Secrétaire de zone